

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 8 (1937)
Heft: 4

Artikel: L'élevage du cheval dans le Jura
Autor: Choquard
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-825490>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

hésitation que le cheval du Jura type des Franches-Montagnes est actuellement la meilleure race de trait léger en Europe.

Les succès obtenus dans l'élevage du cheval sont dus après le facteur sélection aux encouragements du canton et de la Confédération, à la création des syndicats d'élevage, ainsi qu'à nos concours cantonaux de chevaux qui sont une de nos plus anciennes institutions puisqu'ils avaient lieu dans notre canton déjà avant 1798. Suspendus pendant les premières années qui suivirent l'invasion des Français, ils furent réintroduits en 1804 par une ordonnance qui fut mise en vigueur dans le Jura immédiatement après sa réunion en 1815 au canton de Berne.

Les centres d'élevage du cheval ont été parmi ceux qui ont relativement le moins souffert de la crise, qui pèse si lourdement sur l'agriculture, les chevaux s'étant vendus à des prix assez rémunérateurs. La raison en est dans le fait que nous sommes dans ce domaine tributaires de l'étranger, puisque nous devons importer chaque année plus de 5000 chevaux, en 1956 exactement 5682 pour une valeur de fr. 4.910.000.—. On avouera que c'est beaucoup de millions et qu'il y a encore des possibilités pour qu'une partie de ces millions reste en Suisse.

Si nous avons réussi il y a quelques années à exporter des étalons et quelques juments poulinières en Perse et tout dernièrement encore un étalon en Yougoslavie, nous n'avons pas eu beaucoup de succès avec les tentatives faites pour livrer des chevaux en Italie. Il serait dans l'intérêt de notre élevage si le Jura pouvait de temps à autre exporter quelques étalons, mais aux prix actuels, et avec le change des pays qui éventuellement voudraient en acheter, il est prudent de ne pas se faire d'illusions.

Longtemps encore les meilleurs acheteurs de notre cheval seront les agriculteurs et amateurs suisses, et pour une modeste partie la Régie fédérale.

L'élevage du cheval dans le Jura

L'élevage du cheval est une science qui exige de celui qui la pratique des connaissances et une expérience basées sur la tradition.

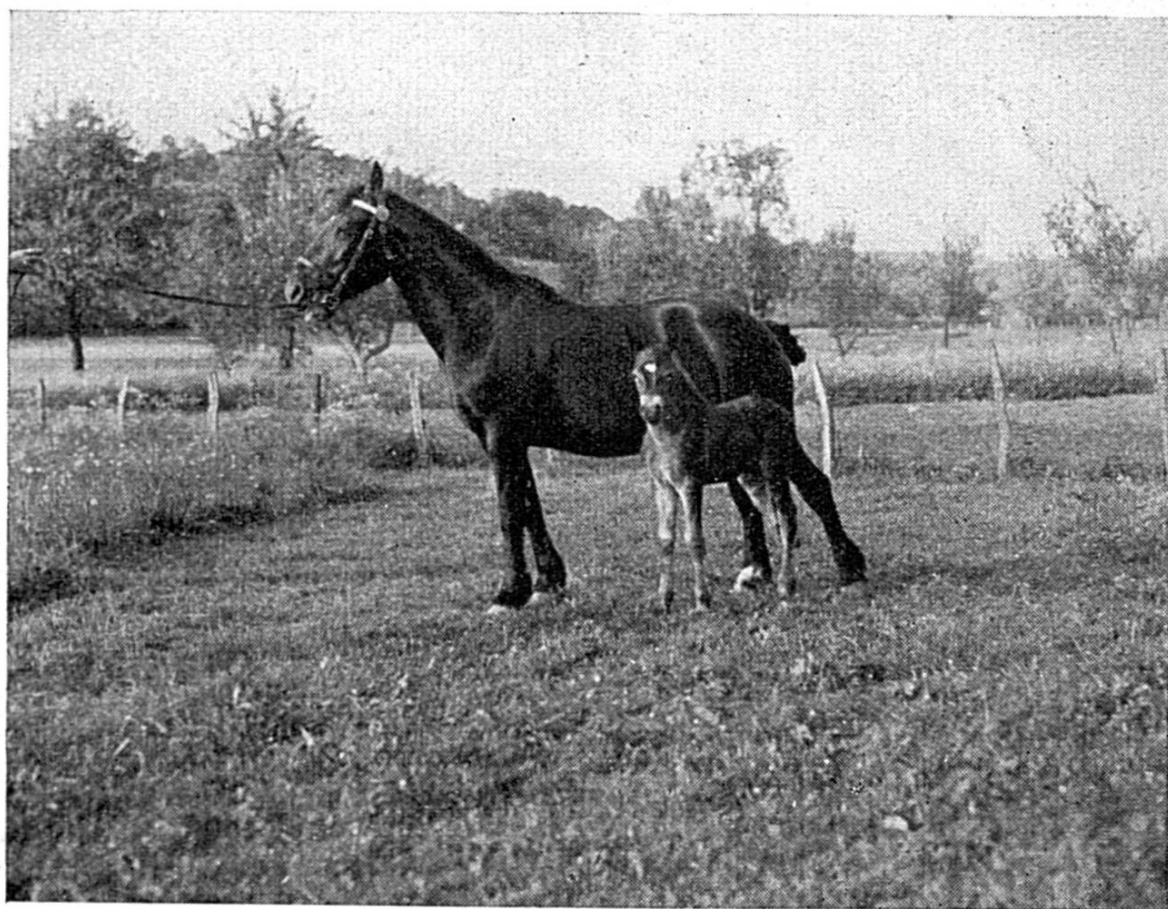
Pour réussir, l'éleveur a besoin d'un certain capital, doit faire preuve de patience, de jugement, et avoir un peu de chance.

Les déceptions sont nombreuses et les expériences souvent très coûteuses. Il n'est pas un éleveur qui au cours de sa dure existence n'ait connu des heures de découragement.

Chacun sait que l'élevage du cheval en Suisse est une spécialité de l'éleveur jurassien et qu'il joue dans notre région un très grand rôle au point de vue économique.



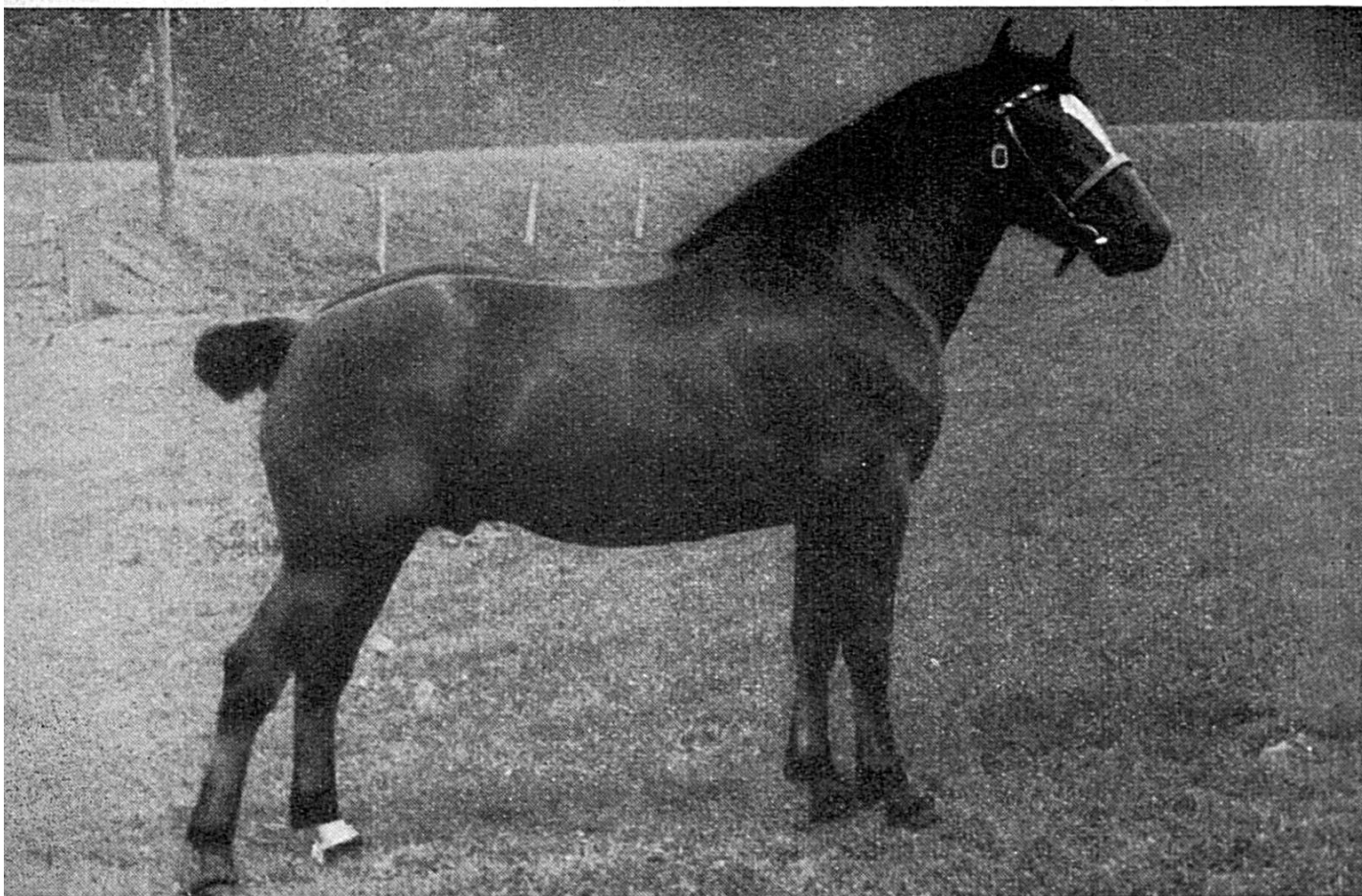
Au Marché-Concours de Chevaux à Saignelégier
Un attelage de poulains âgés de 6 mois



Jument de 4 ans par **Husard II**, avec son poulain,
propriété de M. Jos. Brody, Chevenez



Jument et son poulain sur un pâturage des Franches-Montagnes



Etalon „ALARM“, âgé de 3 ans, propr. Gerber Frères, Les Joux

Le massif du Jura bernois constitué par une série de chaînes et de plateaux successifs, coupés par des plaines fleuries, de riants coteaux, de vallons calmes et mystérieux, de grandes et sombres forêts, de vastes pâturages aux aspects les plus divers, toute cette région qui s'étend de Bienne à la frontière d'Alsace se prête à merveille à la pratique du beau et noble métier d'éleveur.

Le climat est favorable bien que souvent rude. Les variations de température sont brusques.

Si l'hiver est long et rigoureux dans certaines régions, l'été est agréable grâce à l'altitude et à la conformation des vallées.

Il est évident que tous ces facteurs ont une grande influence sur notre race de chevaux, car il n'est pas exagéré de dire que le cheval, comme la vigne, les céréales, les fruits, est un produit de la glèbe.

L'élève du bétail représente dans certaines régions — nous citerons particulièrement les Franches-Montagnes — presque l'unique ressource du paysan, alors que l'éleveur de la vallée aura la faculté de s'intéresser à la production du lait, des céréales, des plantes maraichères.

Aperçu historique sur l'élevage du cheval

De tout temps le paysan jurassien s'est adonné avec passion du moins si ce ne fut pas toujours avec succès à l'élevage du cheval.

L'histoire mentionne pour la première fois une cavalerie helvète et rauraque à Bibracte où dans un combat d'arrière-garde, les cavaliers helvètes et rauraques infligèrent une sanglante défaite à la cavalerie romaine. S'il y eut une cavalerie rauraque, il y eut forcément un élevage chevalin dans notre pays.

Au moyen âge apparaissent les petits États. Dans le Jura les seigneurs abandonnent leurs biens aux cloîtres nouvellement fondés : Moutier-Grandval, Bellelay. Ces couvents seront non seulement des foyers de culture intellectuelle, mais ils défricheront les terres incultes, ils développeront l'agriculture et l'élevage des animaux domestiques.

L'étude des archives de l'ancien Evêché de Bâle n'a pas encore, jusqu'ici, permis de se faire une idée bien exacte de l'influence que ces couvents et la Cour du Prince-Evêque à Porrentruy ont eue sur l'élevage du cheval dans le Jura.

On peut donc admettre, comme le disait notre distingué confrère le Dr Ritzentaler, que l'éleveur jurassien fut à travers les âges le gardien fidèle de notre cheval et qu'il veilla toujours jalousement sur la pureté et l'avenir de la race.

Cependant, il serait injuste de prétendre que les Princes-Evêques n'ont rien fait pour soutenir et encourager l'élevage du cheval. En 1610, une ordonnance du Prince interdit aux éleveurs

de chevaux de l'Evêché d'employer à la reproduction de trop jeunes chevaux. En 1619, la Cour vanta la beauté, la force, la santé des chevaux du Jura qui surpassent celles des autres races.

Durant la guerre de Trente Ans, notre pays fut ravagé à plusieurs reprises, mais l'élevage chevalin ne fut pas complètement détruit, puisqu'en 1655 le Prince Jean-François de Schönau tint une grande revue militaire à Courgenay, au cours de laquelle défilèrent quatre compagnies de cavalerie avec 7-800 chevaux.

Dès le début du XVIII^e siècle, les chevaux suisses et particulièrement du Jura jouissent d'une grande renommée à l'étranger.

La France nous achète tous les poulains disponibles.

Les premières années qui suivirent la Révolution ne furent pas favorables à l'élevage chevalin dans le Jura et surtout dans la région de Porrentruy.

En 1809 le gouvernement français s'intéressa à cette question en envoyant de Strasbourg quelques étalons à Porrentruy. D'autres arrivèrent encore en 1813. Ceux-ci, comme leurs prédécesseurs, n'eurent pas beaucoup de succès auprès des éleveurs, à tel point que le sous-préfet écrivit au gouvernement : « ... les résultats sont en dessous des espoirs, dans un pays où il y a tant de juments, de si beaux pâturages et de superbes prairies ».

Déjà à cette époque-là, les paysans ajoulots étaient méfiants et n'amenaient pas leurs juments de peur d'être trompés une fois de plus.

En 1816, le Gouvernement de la République de Berne manifesta sa sollicitude à l'élevage chevalin jurassien en demandant aux districts des rapports sur l'état de l'élevage et des propositions pour augmenter les revenus de cette branche.

Il résulte de cette enquête qu'au lendemain de la domination française, les chevaux du Jura, en particulier ceux de l'Ajoie étaient petits, dégradés, avilis. Il en fallait 6 à 8 pour tirer une charrue.

Cependant les rapports des commissions d'élevage montrent que dès 1819, le cheval jurassien s'était sensiblement amélioré.

Peu à peu le nombre des étalons indigènes augmente et l'éleveur reconstitue la précieuse race du Jura par la sélection. Il se fie à son flair, à sa routine, à son expérience.

Y a-t-il eu comme le veut la tradition, infusion de sang arabe dans le cheval jurassien ? Les preuves précises manquent. Nous savons cependant que vers 1650, l'abbé Jean-Pierre Cuenat acheta en Franche-Comté, alors province espagnole, des chevaux de ce pays. Les chevaux espagnols étaient de sang chaud et d'origine arabe. Il est donc probable que des croisements eurent lieu entre des étalons espagnols et des juments du pays.

Le premier concours chevalin du Jura fut celui de Tavannes, le 15 mars 1817. Il en fut organisé un second à Delémont, un

troisième à Saignelégier, puis un quatrième à Porrentruy, en 1821.

En 1865 eut lieu l'exposition chevaline d'Aarau, qui démontra que notre élevage était en souffrance.

Sur différentes interventions aux Chambres fédérales, le Conseil fédéral vota un crédit de fr. 60.000 pour l'achat de chevaux reproducteurs.

En 1865 et 1868, plusieurs étalons de sang furent importés d'Angleterre, notamment le fameux *Léo* qui fut stationné pendant quinze années à Corgémont et dont le petit-fils *Vaillant* naquit en 1891. Ce dernier peut être appelé le créateur de la race actuelle du Jura tant son pouvoir transmetteur s'est affirmé. De 1896 à 1899, la Confédération, qui n'avait pas abandonné l'idée d'élever le cheval de selle en Suisse, bien que les expériences fussent défavorables, importa encore un certain nombre d'étalons composés surtout d'Hackney, Percherons, Shires, Anglo-Normands et Holsteiners, étalons qui à part quelques-uns ne laissèrent rien de bon. En 1895 elle édictait une loi concernant l'amélioration du bétail. Des subventions pour l'élevage chevalin allaient spécialement aux produits issus des étalons importés par la Confédération, au détriment des chevaux indigènes.

Cette exclusion à l'égard de nos chevaux indigènes ne tarda pas à être abrogée après une intervention énergique aux Chambres fédérales de M. Jos. Choquard, conseiller national, qui obtint en outre avec l'appui de quelques-uns de ses collègues, le droit pour le canton de Berne d'approuver lui-même ses étalons et de délivrer pour les produits de ces derniers des certificats fédéraux de saillie et de mise-bas permettant l'accès de ces poulains aux concours fédéraux de pouliches, et dans les pâturages subventionnés par la Confédération.

C'était une grande faveur que la Confédération accordait aux éleveurs qui voyaient ainsi se réaliser leurs vœux les plus chers.

Et nous arrivons à une époque importante dans l'histoire de l'élevage du cheval du Jura.

Nous voulons parler de la fondation des syndicats chevalins, fondation qui se fit sous l'impulsion et les conseils de personnes dévouées à la cause de l'élevage dans le Jura.

Importance économique de l'élevage chevalin

Ces syndicats ne tardèrent pas à prendre un essor considérable à tel point que c'est à eux qu'on doit la renommée actuelle du cheval du Jura, qu'il s'agisse du cheval des Franches-Montagnes — berceau de notre élevage — de celui de la vallée de Delémont, de Tavannes ou de Porrentruy.

Une mention toute spéciale revient au syndicat «Ajoie» qui,

fondé en 1906, débuta avec 165 sujets primés représentant en primes reçues la somme de fr. 4715.

La même année et parallèlement au syndicat « Ajoie », fut fondé également dans le district de Porrentruy le syndicat « Réfouss » qui englobait les chevaux de demi-sang.

La fondation de ce syndicat avait été motivée par le fait que les primes allouées aux produits de demi-sang étaient le double de celles que recevaient les chevaux du pays.

Il faut ajouter qu'à cette époque les dirigeants en matière d'élevage étaient hantés par l'idée d'élever uniquement en Suisse le cheval de demi-sang.

Les expériences fâcheuses et très coûteuses et qui faillirent compromettre pour toujours l'avenir du cheval indigène de trait durent leur prouver leur erreur.

En 1910 cet avantage dont bénéficiaient les chevaux de demi-sang fut supprimé et avec raison sur les instances de nos représentants aux Chambres fédérales.

Disons en passant que la grande majorité des chevaux de demi-sang élevés dans le Jura ne répondaient pas aux exigences du marché. Ils étaient trop hauts sur jambes, étroits de poitrine, avaient des aplombs défectueux et manquaient totalement d'espèce. De plus, leur entretien était très coûteux, car ce n'est pas avant quatre ans qu'ils pouvaient être employés alors que le cheval du pays « gagne déjà sa vie » dès l'âge de deux ans.

Mais revenons au syndicat « Ajoie » pour suivre son évolution puisqu'il est le plus important de Suisse.

En 1910, 351 sujets sont primés et reçoivent fr. 6000. En 1918, nous trouvons 516 sujets représentant en primes la somme de fr. 10.239. En 1925, 650 sujets et fr. 17.000 ; en 1930, 789 sujets avec fr. 22.000. En 1936, 1070 sujets sont primés représentant en primes la coquette somme de fr. 26.366.

La commission fédérale d'experts devant le nombre sans cesse croissant des sujets à apprécier se voit dans l'obligation de demander aux autorités fédérales que le concours de Porrentruy comprenne désormais quatre jours au lieu de trois. Le syndicat des Franches-Montagnes fait excellente figure aussi dans la liste des sujets primés. Ceux-ci sont au nombre de 876 avec fr. 21.450. Le syndicat « Haut Plateau-Montagnard » compte 359 sujets avec fr. 8571. Le syndicat de Bellelay a, toujours en 1936, 410 sujets primés qui touchent fr. 10.765 fr.

Le syndicat de la Vallée de Delémont qui, lui aussi, bénéficie d'une marche ascendante depuis sa fondation, comptait en 1936, 420 sujets auxquels il y a lieu d'ajouter les 320 du syndicat « Haut de la Vallée de la Sorne ».

Les dix syndicats chevalins jurassiens accusent l'effectif de 4245 sujets primés, pour lesquels il a été alloué en primes la

somme de fr. 102.417 fr., alors que les quatorze autres syndicats de la partie allemande du canton de Berne totalisent 1517 sujets représentant fr. 58.271 de primes. C'est dire que le Jura fournit à lui seul les trois quarts des sujets primés dans l'ensemble du canton de Berne et plus de la moitié de l'effectif total des sujets primés dans toute la Suisse.

La commune de Chevenez, au centre de la Haute-Ajoie, s'enorgueillit d'être la plus importante de Suisse au point de vue de l'élevage chevalin. Elle possède 120 juments poulinières, 5 étalons et plus de 200 poulains de 6 mois à 5 ans. Viennent ensuite : Bure avec 110 juments, Les Bois 100, Courgenay 90, Muriaux et Cœuve 80, etc.

Ces chiffres bien que fastidieux ont leur importance, car ils nous permettent de nous rendre compte du rôle capital que joue l'élevage du cheval dans l'activité économique du Jura.

Si l'élevage du cheval a pris une belle extension en Ajoie, si notamment la qualité moyenne des sujets s'est améliorée sensiblement depuis une vingtaine d'années, il faut reconnaître que c'est grâce aux efforts et aux sacrifices des éleveurs qui ont tout fait pour se procurer de bons reproducteurs mâles et femelles.

Disons franchement aussi que la Station fédérale d'étalons à Porrentruy, qui a mis pendant de nombreuses années d'excellents sujets à la disposition des éleveurs, n'est pas étrangère à l'amélioration dont nous avons parlé plus haut.

Le directeur du haras d'Avenches, M. le Dr Gisler, a droit à la reconnaissance des éleveurs pour la direction qu'il sut donner à cet élevage en Suisse.

Au moment critique où l'avenir de notre race était fortement compromis par des croisements pour la plupart malheureux avec des étalons importés, il sut voir le danger et imposer courageusement, non sans peine, sa manière de voir qui fut la bonne.

Sous le rapport « pâturage », le district de Porrentruy qui était à ce point de vue mal partagé, a fait depuis une vingtaine d'années de sensibles progrès. Les éleveurs ont compris qu'il n'est pas de bon élevage sans bons pâturages.

Il est superflu d'insister sur l'influence énorme qu'exerce ce milieu sur l'organisme. Nous voulons parler du développement de l'ossature, des aplombs, des sabots, de la musculature, de l'allure et des organes internes tels que le cœur, les poumons. Si nos pâturages se sont améliorés, nous ne pouvons, hélas, en dire autant de nos routes en ce qui concerne la circulation avec les chevaux. Sur les routes actuelles glissantes et inclinées, nos chevaux ne se sentent pas sûrs. Petit à petit, ils perdent leur allure ample et dégagée qui est précisément une qualité essentielle du cheval d'Ajoie. Souvent la route est devenue un danger pour la circulation hippomobile. Voilà certes pour nos directeurs des tra-

vaux publics et nos ingénieurs d'arrondissement un problème important à la solution duquel ils ne manqueront pas de s'intéresser.

Une question se pose. Dans notre vie d'agitation où tout est facteur de la vitesse, le cheval maintiendra-t-il ses positions dans l'avenir ou ne sera-t-il pas définitivement distancé par l'automobile ?

La lutte entre le cheval, le camion et le tracteur qui s'annonçait déjà avant la guerre, s'intensifia encore après 1918. Dans tous les pays, l'élevage du cheval a connu une crise terrible. La victoire, certes, est loin d'être acquise au cheval. Néanmoins ce dernier a retrouvé sa place dans l'activité humaine. Malgré le développement de l'automobilisme, le nombre des chevaux continue à croître, nous en avons la preuve dans l'effectif des syndicats chevalins. Et puis il y a une question d'une brûlante actualité : la défense nationale dans laquelle le cheval, quoi qu'on en dise, joue un rôle de première importance.

Toutes les armées vouent une attention spéciale à la remonte de la cavalerie, arme que des prophètes même haut placés avaient condamnée à la disparition totale. Non, dans l'armée le cheval ne peut pas être remplacé, chez nous encore moins qu'ailleurs étant donné la configuration de notre sol. Les longues mobilisations que notre « ragot » du Jura a vaillamment supportées, sont la preuve évidente qu'il a du fond, de la trempe, de l'énergie et de la résistance.

Lors du dernier recensement militaire des chevaux dans le district de Porrentruy, — au cours duquel nous avons examiné et classé deux mille chevaux — nous avons fait certaines constatations réjouissantes. Les meilleurs chevaux pour tous les services de l'armée ont été trouvés dans les centres d'élevage. Par contre la qualité des chevaux laissait fortement à désirer dans certains villages où l'élevage est peu développé et où les chevaux ne sont utilisés que pour la traction.

Dans notre pays un élevage chevalin florissant est non seulement une source de revenus pour une partie de la population, mais il est encore un facteur important au point de vue de la défense nationale. C'est à ce point de vue-là que se placent nos autorités fédérales et cantonales lorsqu'elles encouragent par des subventions importantes notre élevage indigène. Nous ne saurions exiger des pouvoirs publics qu'ils ferment complètement nos frontières aux chevaux étrangers. Indépendamment des 1500 à 2000 chevaux de selle dont nous avons besoin chaque année, car nous ne sommes pas à même de les élever — notre pays ne s'y prêtant pas — nous importons encore 5 à 4000 chevaux de trait. Dans ce nombre sont compris les chevaux de gros trait que nous ne pouvons pas non plus élever chez nous à part quelques exceptions.

Par contre d'ici quelques années notre élevage devrait pouvoir fournir au moins 1500 chevaux de trait léger de plus.

Sans faire preuve d'optimisme exagéré, nous pouvons prétendre que notre élevage indigène est assuré d'un bel avenir.

Nous devons produire le type de cheval que réclame le marché et tous nos efforts doivent tendre à l'améliorer. Loin de nous l'idée de prétendre qu'il est parfait. Tout en reconnaissant que l'améliorateur par excellence de la plupart des races de chevaux est le cheval de sang chaud, nous estimons qu'il n'y a pas nécessité, en tout cas pour le moment, de faire une pareille tentative.

Notre cheval du Jura n'est pas un demi-sang et ne doit pas le devenir. Constatons en passant que le cheval de demi-sang a encore sa raison d'être dans certaines régions de la Suisse ; mais les éleveurs de demi-sang deviennent chaque année moins nombreux.

Nous voulons un cheval de taille et poids moyens — peut-être sommes-nous allés trop loin avec la petite taille, — large, profond, court, aux côtes cylindriques, bien trempé, avec des aplombs corrects, une bonne ossature, une allure ample et dégagée, nous voulons un cheval harmonieux, ayant de l'espèce, une certaine noblesse, ni trop léger, ni trop lourd, rustique, précoce, facile à entretenir, sobre et résistant répondant aux besoins de l'agriculture et de l'armée.

On nous permettra pour terminer de citer un extrait du rapport de M. Stauffer, conseiller d'Etat et président de la Commission cantonale de chevaux, rapport relatif à l'exposition chevaline de Porrentruy en 1928 :

« A cette exposition, il nous a été donné, une fois de plus, de constater les progrès réalisés dans le domaine de l'élevage du cheval. Nous pouvons dire sans exagération : c'est ce que nous avons vu de mieux en Suisse depuis plus de 30 ans que nous assistons aux expositions nationales, aux concours de syndicats. Grâce à l'application judicieuse des procédés de la sélection ainsi qu'à l'intelligence des éleveurs qui ont bien compris qu'il fallait adapter la production aux besoins du marché, nous avons actuellement un type bien arrêté, une race bien définie, remarquable par la couleur uniforme de son manteau et son homogénéité. »

Non, le cheval ne disparaîtra pas, comme le prétendaient ses détracteurs. Il est et restera ce qu'a dit de lui le célèbre naturaliste : la plus belle et la plus noble conquête de l'homme.

Au peuple suisse le cheval suisse, compagnon d'arme et de travail.

Porrentruy, le 16 juillet 1937.

Dr CHOQUARD, vétérinaire.